

Proposition de corrigé : PRODUCTION ÉCRITE >>>> DELF – Question 4 p.27

Madame,

Je fais suite à la note aux parents datée du XX que vous nous avez communiquée.

Je trouve inacceptable que l'enseignement d'une langue vivante dont bénéficiaient jusqu'à présent nos enfants ne soit plus assuré dans votre école primaire.

En effet, connaître une ou plusieurs langue(s) vivante(s) étrangère(s) est aujourd'hui indispensable pour réussir dans la vie. Vous n'ignorez pas que la mondialisation a ouvert les marchés économiques **et**, actuellement, savoir communiquer dans la langue des partenaires est un véritable atout. Je sais bien que nos enfants ne sont pas encore confrontés aux problématiques de la vie professionnelle que je viens d'évoquer, **néanmoins** plus tôt ils seront sensibilisés aux langues vivantes étrangères, moins de difficultés ils auront à en maîtriser une, **voire** plusieurs, à l'âge adulte.

De plus, vous nous signalez en toute innocence que nos enfants pourront toujours avoir accès à l'apprentissage d'une langue étrangère au cours municipal, après l'école. **Mais** pour cela, ce sera à nous, parents, de payer ces cours à nos enfants. J'estime que cela ne fera que renforcer les inégalités entre les élèves : les parents qui pourront se permettre cette dépense donneront une vraie chance à leurs enfants pour le futur **alors que** ceux qui ne pourront pas assurer le règlement du cours municipal priveront leurs enfants d'un enseignement aujourd'hui primordial. L'école publique n'est-elle justement pas là pour garantir l'égalité des chances de tous les enfants, **quelle que soit** leur origine sociale ? Ne voyez-vous pas que, par cette mesure, vous êtes en train de renier l'un des principes fondamentaux de l'école de la République ?

Je comprends bien que vous êtes obligée de faire des choix suite aux restrictions budgétaires imposées par l'Éducation nationale, **cependant** pourquoi décider de supprimer les langues vivantes ? Ne pensez-vous pas qu'il soit possible d'alléger d'autres enseignements ou de se passer de certains matériels de classe avant de prendre la très lourde décision de priver nos enfants de l'anglais, de l'allemand ou de l'espagnol, langues actuellement proposées par votre établissement ?

Dans la classe de mon fils, il y a, **par exemple**, un lapin que l'instituteur a décidé de faire acheter par l'école afin de sensibiliser les enfants à la vie animale, thématique au programme des sciences naturelles cette année. Si l'on fait le calcul, on se rend compte qu'à la fin de l'année scolaire, la cage, les frais de nourriture et éventuellement de vétérinaire représentent une somme assez importante.

Je pense qu'il serait plus judicieux d'allouer la part du budget de l'école représentée par le lapin à l'achat des méthodes de langues vivantes de qualité auxquelles vous faites référence dans votre note et ainsi de rétablir cet enseignement. **Pour** compenser la perte du lapin, les instituteurs pourront montrer des vidéos trouvées sur le Net aux enfants. Cela est gratuit et facilement accessible **puisque** vos salles de classe sont déjà toutes pourvues d'un vidéoprojecteur et d'une connexion à Internet.

Je vous propose, **afin de** laisser l'ensemble des parents d'élèves s'exprimer à ce sujet et présenter les solutions auxquelles ils n'auront pas manqué de penser, de convoquer une réunion extraordinaire lundi prochain, après la classe, dans vos locaux.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ce courrier et vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées. Madame/Monsieur X